

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 20 novembre 2025 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

José Lachance, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Berthier Grondin, représentant de Saint-René

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoît-Labre

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Miguel Fortin, représentant de Lac Poulin

Martin Rodrigue, représentant de Saint-Côme-Linière

Ghyslain Gilbert, représentant de Sainte-Aurélie

Martin Bourque, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Louis Bilodeau représentant de Saint-Martin

Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines (en ligne)

Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 6014-25

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche

APPUYÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6015-25

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT

qu'à chaque année lors de l'assemblée du mois de novembre, il y a lieu de nommer un président et deux vice-présidents à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6016-25

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT À LA RÉGIE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges, soit nommé président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6017-25

NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin
APPUYÉ par Monsieur Louis Bilodeau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset, soit nommé vice-président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6018-25

NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Marc-Antoine Poulin, représentant de Saint-Prosper, soit nommé vice-président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6019-25

CLÔTURE DES MISES EN NOMINATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la période de mise en nomination soit close à 19h10.

ADOPTÉE

À la suite de sa nomination à titre de président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (rés.5909-24), Monsieur Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges, poursuit la présidence de l'assemblée.

RÉSOLUTION NO: 6020-25

AUTORISATION À SIGNER LES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet
APPUYÉ par Monsieur José Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Jean-Pierre Fortier, président, ou Monsieur Michel Breton, vice-président, ou Monsieur Marc-Antoine Poulin, vice-président, soient autorisés à signer conjointement avec Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, ou Madame Josée Larivière, adjointe administrative, les chèques et autres documents bancaires pour et au nom de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6021-25

NOMINATION SUR LE COMITÉ DE SUIVI DE PROJETS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Jean-Yves Busque et Shawn Marier soient nommés sur le comité de suivi de projets de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6022-25

**REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ
DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT**

IL EST PROPOSÉ par Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Louis Bilodeau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Jean-Pierre Fortier, représente la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud sur le comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6023-25

**REPRÉSENTANTS DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DU PLAN
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Martin Bourque
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Jean-Yves Busque et Jean-Pierre Fortier soient nommés sur le comité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6024-25

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DU BUDGET

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraiche
APPUYÉ par Monsieur José Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Marc-Antoine Poulin et Madame Patricia Paquet soient nommés sur le comité du budget de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6025-25

**REPRÉSENTANTS DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DE
NÉGOCIATION**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Marc-Antoine Poulin et Jean-Pierre Fortier soient nommés sur le comité de négociation.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6026-25

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 23 OCTOBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 23 octobre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 20 novembre 2025;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'octobre 2025;
- Le tonnage des matières récupérées (bacs bleus) au cours du mois d'octobre 2025, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;

RÉSOLUTION NO: 6027-25

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 709 463.21 \$, salaires : 64 042.35 \$, pour un montant total de : 773 505.56 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6028-25

FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ # 3

CONSIDÉRANT qu'une entente de fin d'emploi intervenue le 28 octobre 2025 avec l'employé;

CONSIDÉRANT que cette entente est confidentielle;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la Régie approuve et entérine l'entente de fin d'emploi intervenue le 28 octobre 2025 avec l'employé n°3;

QUE la Régie autorise le directeur général à mettre en œuvre les modalités requises dans le cadre de l'application de cette entente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6029-25

CADEAUX DE NOËL

CONSIDÉRANT que depuis quelques années une carte cadeau est remise à chacun des employés de la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Pierre Grondines
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE les membres de ce conseil autorisent la remise d'un certificat cadeau d'une valeur de 125 \$ à chacun des employés.

ADOPTÉE

Suivi projet TRIOM phase II

Les membres de ce conseil sont informés du projet TRIOM phase II. Deux entreprises ont déposé leurs soumissions. Les soumissions sont présentement évaluées par Strazer. Si les soumissions sont conformes les soumissionnaires seront convoqué pour une rencontre pour discussions.

Coordonnées nouveaux administrateurs

Les membres de ce conseil sont invités à fournir leurs coordonnées.

RÉSOLUTION NO : 6030-25

MANDAT À GBI

CONSIDÉRANT que la Régie éprouve une problématique au de la captation du biogaz sur son LET;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation du potentiel méthanogène du site de la Régie serait nécessaire;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation de l'efficacité des systèmes en place serait également nécessaire;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation de l'efficacité des systèmes en place serait également nécessaire en plus de balancer le réseau et évaluer les besoins d'aspiration nécessaire pour le système;

CONSIDÉRANT qu'une offre de service a été demandé à GBI;

CONSIDÉRANT qu'une offre de service a été déposé par GBI le 31 octobre 2025 au montant de 35 800 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de service de GBI.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6031-25

**RECOMMANDATION DE STRAZER – CONTRAT COLLECTE
SÉLECTIVE**

Aucune décision ne peut être prise dans ce dossier puisque nous sommes en attentes de l'approbation d'ÉEQ.

Une séance extraordinaire (Teams) sera faite pour l'adjudication des contrats.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6032-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h22.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

JEAN-PIERRE FORTIER

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ERIC MAHEUX